

SYRIE

**Le militant pacifiste Kamal al Labwani
interpellé à son retour à Damas**

Index AI : MDE 24/101/2005

ÉFAI

Mercredi 9 novembre 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Kamal al Labwani, ancien prisonnier d'opinion et fondateur de l'Union démocratique libérale en Syrie, a été arrêté dans la nuit du mardi 8 novembre 2005 à son arrivée à l'aéroport de Damas, après avoir passé plusieurs mois en Europe et aux États-Unis. Redoutant que son interpellation ne soit motivée par ses appels pacifiques en faveur d'une réforme démocratique en Syrie, Amnesty International demande qu'il soit libéré.

Kamal al Labwani a été appréhendé par la police syrienne à l'aéroport et aurait été conduit aux fins d'interrogatoire dans les locaux d'*Al Amn al Siyassi* (Sécurité politique) à Damas. À notre connaissance, aucune charge n'a été retenue contre lui jusqu'à présent.

Au cours de son séjour en Europe et aux États-Unis, Kamal al Labwani a rencontré des représentants de gouvernements et d'organisations de défense des droits humains. Il a commencé par rendre visite au groupe local d'Amnesty International de Basildon, dans la banlieue de Londres, qui a largement contribué à l'exposition de ses œuvres d'art auparavant interdites. Amnesty International a travaillé sur le cas de Kamal lorsqu'il a passé trois ans derrière les barreaux en tant que prisonnier d'opinion et l'a rencontré alors qu'il se trouvait en Europe.

Kamal al Labwani avait déjà été interpellé en 2001, au cours du « printemps de Damas », période qui a suivi l'élection du président Bachar el Assad. Dans son discours d'investiture, celui-ci s'était déclaré disposé à favoriser la liberté d'expression et à permettre des réformes politiques. Plusieurs forums de discussion avaient alors vu le jour, débattant des affaires publiques, des réformes politiques et de questions culturelles. Les autorités ont commencé à réprimer cette nouvelle liberté d'expression début 2001 ; dès l'été, bien des gens ayant participé à ces forums avaient été arrêtés et condamnés à des peines d'emprisonnement

pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression (consulter le rapport intitulé *Syrie. Répression de la liberté d'expression : L'incarcération d'opposants pacifiques*, index AI : MDE 24/007/2002, juin 2002). Kamal al Labwani a été interpellé en septembre 2001 pour avoir participé à la mise sur pied d'un séminaire politique en faveur de la démocratie qui s'est déroulé le 6 septembre 2001. Incarcéré à la prison d'Adhra, il a tout d'abord été détenu au secret et à l'isolement. Il a ensuite pu entrer en contact avec son avocat et recevoir des visites de sa famille. Le 28 août 2002, la *Mahkamat Amn al Dawla al Aliya* (Cour suprême de sûreté de l'État) l'a condamné à trois ans d'emprisonnement, notamment pour « incitation à la révolte armée ». Il a recouvré la liberté en septembre 2004.

L'arrestation de Kamal al Labwani la nuit dernière intervient quelques jours seulement après l'annonce par le gouvernement syrien de la libération de 190 prisonniers politiques afin de marquer la fête musulmane d'*Aïd al Fitr*. Si un certain nombre de prisonniers d'opinion ont été libérés dans le cadre de cette grâce présidentielle, aucun des collègues de Kamal al Labwani ayant pris part au « printemps de Damas » n'a été remis en liberté (voir la déclaration publique intitulée *Syrie. Cent quatre-vingt-dix prisonniers politiques ont été libérés mais des centaines d'autres sont toujours derrière les barreaux*, index AI : MDE 24/095/2005, 4 novembre 2005). ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>